

## LES JUSTES DE FRANCE

## INTRODUCTION

Depuis leur entrée au Panthéon en janvier 2007, les Justes de France sont devenus une figure majeure de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Cette exposition présente les actions de sauvetage qui se sont développées au sein de la population en réaction à la persécution des Juifs en France, entre autres, l'intervention au sein même des camps d'internement, le passage clandestin des frontières, la fabrication de faux papiers civils ou religieux, l'accueil dans les villages-refuges...

## THEMATIQUES DES PANNEAUX

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| 1 – Avant 1942 : quitter le pays                        | 6 – L'éveil des consciences           |
| 2 – Les actions des Justes dans les camps d'internement | 7 – Le sauvetage des enfants          |
| 3 – Le passage clandestin des frontières                | 8 – Les zones de refuge               |
| 4 – Les faux papiers                                    | 9 – Les individuels dans le sauvetage |

## Mots clés

Seconde Guerre mondiale  
Shoah  
France  
Justes  
Solidarité  
Résistance  
Vichy

## Caractéristiques techniques

**42 présentoirs en bois** évoquant l'histoire de plus de 150 Justes, **45 panneaux** d'informations complémentaires dans 6 caisses métalliques :

Caisse n°1 : 214 (L) x 64 (l) x 80 (h) cm  
Caisse n°2 : 112 (L) x 69 (l) x 77 (h) cm  
Caisse n°3 : 67 (L) x 50 (l) x 47 (h) cm  
Caisse n°4 : 157 (L) x 104 (l) x 95 (h) cm  
Caisse n°5 : 111 (L) x 68 (l) x 103 (h) cm  
Caisse n°6 : 86 (L) x 45 (l) x 46 (h) cm

**Superficie nécessaire** : 150 m<sup>2</sup>.

## Public visé

Grand public

## Conditions de location

**Tarif** : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

**Assurance** : « clou à clou » pour une valeur de 25 000 €.

**Transport** : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

**Communication** : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

## Ressources

- Bibliographie
- Filmographie
- Brochure pédagogique

